

# Brussels Weightlifting School ASBL – Tarif 2025

## COTISATION ANNEE 2025

La cotisation donne droit à l'accès à la salle et au matériel d'entraînement qui s'y trouve. Elle peut être acquittée de 3 manières différentes, décrites ci-dessous. Pour être inscrit au club et à la fédération, vous devez compléter et signer le document "DEMANDE AFFILIATION LFPH" (que vous trouvez sur notre Website <https://www.brusselsws.be/pages/infos-pratiques/affiliation.html>) et le rendre au secrétaire ou au trésorier du club. Ceci vous permet d'être couverts par l'assurance de la fédération en cas de dommage corporel.

De plus, les athlètes sous statut ADEPS ou désireux de participer à des compétitions à l'étranger doivent fournir le certificat médical requis et la Déclaration sur l'honneur disponibles également sur notre site <https://www.brusselsws.be/pages/infos-pratiques/affiliation.html>.

La cotisation doit être versée dans les plus brefs délais sur le compte BE35 3630 1972 9537 (Code BIC BBRUBEBB) ouvert au nom de Brussels Weightlifting School ASBL, en indiquant vos Nom et Prénom.

La cotisation n'est pas remboursable.

Trois options de cotisation (« Etudiant » signifie ici « être à charge de ses parents »):

- un **versement unique** couvrant l'année entière :
  - ✓ 280 EUR pour les étudiants
  - ✓ 365 EUR dans les autres cas.Cette option donne accès au titre de membre effectif (seuls les membres effectifs ont le droit de voter lors de l'Assemblée Générale).
- **4 versements trimestriels** (option possible uniquement avec l'accord du trésorier du club) :
  - ✓ 80 EUR par trimestre pour les étudiants
  - ✓ 110 EUR par trimestre dans les autres cas.Cette option donne droit au titre de membre adhérent.
- **une cotisation partielle**, réglée par versement unique : en cas d'affiliation dans le courant de l'année sportive en cours, la cotisation due sera proportionnelle au nombre de mois restant à courir jusqu'à la fin de l'année, en ce inclus le mois au cours duquel l'affiliation a commencé. Cette cotisation partielle devra être versée en une seule fois au début de l'affiliation du membre, selon le tarif suivant :
  - ✓ étudiants : 29 EUR x le nombre de mois restant à courir
  - ✓ non-étudiants : 40 EUR x le nombre de mois restant à courir.Cette option donne droit au titre de membre adhérent.

Les paiements mensuels de cotisation ne sont pas admis, sauf en cas de séjour en Belgique limité dans le temps (ex : stages étudiants).

*La plupart des Mutuelles contribuent aux frais d'affiliation dans un club sportif en vous remboursant une partie de la cotisation (généralement 80 à 100€). Si vous pouvez bénéficier de cet avantage, il vous suffit d'obtenir le formulaire adéquat auprès de votre Mutuelle et de le faire parvenir à la trésorière Isabelle Genot ([genot\\_isabelle@hotmail.com](mailto:genot_isabelle@hotmail.com)) qui vous le renverra signé après avoir indiqué le montant de cotisation que vous avez payé.*

## **SEANCE D'ESSAI**

Les haltérophiles et powerlifters pratiquants peuvent venir essayer les conditions d'entraînement et s'imprégner de l'ambiance du club avant de décider de s'inscrire : il leur est alors demandé de verser la somme de 15€ pour cette séance d'essai sur le compte BE35 3630 1972 9537 du club Brussels Weightlifting School ASBL, en indiquant Nom et Prénom et le texte «Drop-in». Cette somme sera déduite de la cotisation d'affiliation qui sera due s'ils décident de rejoindre le club. Bien sûr, durant cette séance d'essai, ils ne sont pas couverts par une assurance en cas de dommage corporel. Cette dernière ne s'obtient que via paiement de la cotisation ci-dessus et soumission du document d'affiliation.

## **PROGRAMMES D'ENTRAÎNEMENT**

Vous êtes membres du club et voulez bénéficier d'un programme d'entraînement personnalisé, élaboré par l'entraîneur du club et qui corresponde à vos besoins et à votre niveau en tant qu'athlète ? Parlez-en à Anna Vanbellinghen: elle l'élaborera chaque jour et vous le rendra accessible via un fichier partagé en OneDrive. Ce service est disponible via un paiement de 60€ (120€ pour les non-membres) par trimestre sur le compte BE35 3630 1972 9537 du club Brussels Weightlifting School ASBL, en indiquant vos Nom et Prénom, le texte «Programmes» et la période couverte par votre paiement. Pour des raisons de suivi administratif, nous n'acceptons plus de paiement mensuel et vous encourageons à favoriser un paiement annuel de 240€ (480€ si non-membre) ou semestriel de 120€ (240€ si non-membre) en lieu et place du paiement trimestriel.

## **COURS PRIVÉS ET COLLECTIFS**

Si vous le désirez, notre équipe peut également vous donner des cours privés ou collectifs, que vous ayez ou non souscrit à la cotisation annuelle, selon les tarifs suivants (\*):

<b>Tarif par personne</b>	<b>1 personne</b>	<b>2 personnes</b>	<b>3 personnes</b>	<b>3+</b>
1 cours d'1 heure	50 €	30 €	25 €	Contactez-nous par mail (brusselsws@gmail.com)
5 cours d'une heure	200 €	125 €	100 €	
10 cours d'une heure	350 €	200 €	150 €	

(\*) Ces prix n'incluent pas la licence pour la fédération, ni les frais d'assurance, qui ne sont couverts que via paiement de la cotisation et la fourniture du document d'affiliation.

Veillez dans ce cas prendre contact avec Anna Vanbellinghen (0479 31 43 48) ou via l'e-mail du club [brusselsws@gmail.com](mailto:brusselsws@gmail.com).

<b>En résumé</b>	<b>Non-étudiant (non-remboursable)</b>	<b>Etudiant (non-remboursable)</b>
Affiliation en début d'année via paiement unique	365 €	280 €
Affiliation en début d'année avec paiement trimestriel (en accord avec le trésorier)	110 € par trimestre	80 € par trimestre
Affiliation en cours d'année via paiement unique (**)	40 € x Nbre mois jusque fin d'année	29 € x Nbre mois jusque fin d'année
Séance d'essai	15€, déduits de la cotisation en cas d'affiliation	
Programmes d'entraînement	Membre : 60€/trimestre, ou de préférence 240€/an ou 120€/semestre Non-membre : 120€/trimestre, 480€/an ou 240€/semestre	

(\*\*) Exception : séjour de durée limitée en Belgique.